

ESAT

# ATELIERS KENNEDY

ÉTABLISSEMENT  
ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

DEPUIS 1965



ÉDITION  
2018



---

Favoriser l'implication du travailleur  
en situation de handicap  
dans des activités professionnelles, au plus près  
des conditions ordinaires de travail,  
en soutenant collectivement une approche  
où l'humain prime sur l'économique,  
sans jamais en nier la réalité.  
C'est autour de cette autre place accordée à l'Homme,  
dans sa participation à  
une activité économique réelle que se positionne  
l'ESAT Ateliers Kennedy.

---

## NOS VALEURS

Établissement de l'ADPEP 34, l'ESAT Ateliers Kennedy a été créé en 1965 grâce à un prix international de la Fondation Joseph P. Kennedy octroyé au Professeur Robert Lafon.

L'établissement accueille 108 travailleurs en situation de handicap (équivalent temps plein) accompagnés par une équipe de 26 salariés.

L'établissement est habilité à accueillir tout type de handicap.

L'établissement se réfère aux valeurs et principes promus par la loi du 2 janvier 2002 et aux valeurs défendues par l'association gestionnaire.

L'ESAT se doit de protéger les travailleurs en situation de handicap, des excès (potentiels ou réels) de tout ce à quoi le travail va les confronter. Toutefois, respecter les travailleurs en situation de handicap c'est faciliter leur accès au travail, tout en rendant cela soutenable pour eux et pour l'institution : l'établissement cherche à réduire l'écart avec le milieu ordinaire de travail.

L'ESAT s'inscrit dans la recherche d'une pluralité de clients issus des différents champs économiques (marché / Économie Sociale et Solidaire / services publics - collectivités), afin de permettre aux travailleurs en situation de handicap de rencontrer divers univers de travail ayant chacun leur culture et leurs références.

Deux notions sont incontournables à mettre en travail du point de vue éthique pour un ESAT : les notions de travail et de handicap. La mise en avant de la logique " métier " participe au déplacement vers une plus grande visibilité du sujet.

# ADPEP 34

3 PÔLES

L'association ADPEP 34 a pour objectifs généraux la mise en place et la promotion d'actions éducatives et sociales à l'adresse des enfants, des adolescents, des adultes, et de leurs familles exposés à des difficultés d'ordre physique, matériel, moral. Elle œuvre pour une transformation de la société, en luttant contre toute forme d'exclusion ou de discrimination, dans un souci de respect de la dignité humaine et de la citoyenneté.

L'association ADPEP 34 gère plusieurs établissements répartis dans trois grands pôles :

---

Le pôle Éducation & Loisirs

---

Le pôle Social

---

Le pôle Médico - Social

---



DEPUIS 1965

# PRÉSENTATION DES ATELIERS

108 TRAVAILLEURS

26 SALARIÉS

9 ATELIERS SPÉCIALISÉS

l'ESAT Ateliers Kennedy propose une diversité de métiers  
et d'activités répartis en deux pôles :

---

## **La production sur site**

---

Conditionnement, édition - routage - façonnage,  
montage - accessoires, métaux - soudure,  
encadrement, logistique

---

## **Les prestations extérieures**

---

Espaces - verts, entretien des locaux,  
mise à disposition

---

Une équipe administrative et de maintenance participe au  
bon fonctionnement de l'établissement et soutient l'équipe éducative  
dans ses missions.

# CONDITIONNEMENT

Le conditionnement rassemble des activités diverses faisant appel à la dextérité des ouvriers : façonnage de contenants et remplissage avec le matériel de nos clients. Il s'agit d'activités telles que :

---

Le conditionnement de mises à jour de logiciel pour une société informatique

---

Le conditionnement d'objets décoratifs et / ou parfumés

---

Le conditionnement de kits de maintenance pour des machines d'analyses médicales

---

La végétalisation de tableaux

---

Diverses activités de façonnage et conditionnement à la demande, telles que la pose de scotch double - face, façonnage de pochettes imprimées, de sachets de visserie...

---





1207511005

231019

1207511001

1207511001

1207511001



# ÉDITION - ROUTAGE FAÇONNAGE

Les activités proposées vont de l'édition de documents, de la mise sous plis, au routage de courrier. Le travail est effectué manuellement ou à l'aide de machines semi-automatiques.

Après l'affranchissement, le courrier est acheminé quotidiennement jusqu'au centre de tri régional de La Poste.

L'équipe de cet atelier travaille principalement sur des supports papier. Ils mettent en forme tout type de documents. L'utilisation de machines de façonnage complète la gamme des prestations proposées :

---

Agrafage

---

Dos carré collé

---

Massicot

---

Plastification

---

Micro - perforation

---

Gestion de bases de données

---

## MONTAGE - ACCESSOIRES

Cet atelier réalise le montage de pièces mécaniques destinées au bâtiment et plus précisément aux menuiseries pour les fenêtres et portes fenêtres en aluminium ou PVC. L'assemblage des chariots à roulettes pour les baies vitrées est effectué manuellement à l'aide d'outils à air comprimé: visseuses, presses.

La chaîne de production maîtrise chaque étape:

---

Contrôle réception avec mesure des côtes au centième  
à l'aide d'un pied à coulisse et d'un comparateur

---

Gestion du stock

---

Production en lien avec le client par GPAO

---

Contrôle final

---

Expédition à l'international

---











ATELIER

## MÉTAUX - SOUDURE

L'activité de soudure, consiste en l'assemblage de cordons d'alimentation électrique à base de soudure à l'étain. L'étanchéité de chaque soudure est assurée par un manchon thermo - rétractable. D'autres éléments de mécanismes sont câblés avec de la petite visserie. Un contrôle final est assuré pour chaque pièce avant son identification et conditionnement.

L'activité métaux consiste à débiter, percer, ébavurer, des profilés en aluminium permettant de monter des structures destinées à recevoir des panneaux solaires. Le conditionnement, en kits prêts à être installés, est également assuré par l'atelier.

Cet atelier travaille avec une scie à ruban hydraulique et une perceuse à colonne avec guide de perçage.

ATELIER

## ENCADREMENT DE TABLEAUX

La fabrication de cadres sur mesure, de façon artisanale, pour des particuliers, ainsi qu'en série pour l'atelier de conditionnement / décoration végétale. L'atelier est ouvert au public du lundi au vendredi. Tout type d'objets peuvent être mis en valeur dans un cadre : tableau, photographie, dessin, diplôme, trophée sportif, maillot de sport dédié, etc...

Les clients sont accueillis et guidés dans leurs choix de baguette, de passe - partout et de système d'accroche.

Une machine de découpe multi - vues pour les passe - partout et une machine de découpe multi matériaux permettent des finitions précises.

ATELIER

## ESPACES VERTS

Les équipes espaces verts font de l'entretien, de la création d'espaces verts, de l'élagage pour des collectivités publiques, des entreprises, des particuliers. Chaque équipe intervient quotidiennement sur divers chantiers. Le champ d'intervention est d'environ 50 km autour de Montpellier.

Le matériel et les équipements professionnels utilisés permettent de réaliser les prestations dans des conditions de travail optimales de sécurité et de qualité. L'ensemble des moniteurs a été certifié concernant l'emploi de produits phytosanitaires. Les moyens techniques mis à disposition sont identiques aux entreprises et aux artisans paysagistes.

L'activité espaces verts adhère aux principes de développement durable en menant des actions concrètes de valorisation des déchets verts, d'une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, d'une réduction du gaspillage d'eau.

ATELIER

## ENTRETIEN DES LOCAUX

Les deux équipes de cet atelier assurent l'entretien des locaux dans des bureaux et des résidences.

D'autres activités sont assurées par cette équipe : retrait et destruction de papiers confidentiels, déplacement d'archives, remise en état d'appartements et de locaux commerciaux, etc...

Cette équipe est en contact direct avec les clients.





# LOGISTIQUE

L'atelier logistique gère le stockage d'une grande partie des marchandises des clients et fournisseurs ; notamment entre le temps d'arrivée sur notre site et le moment de la fabrication (contrôle réception, gestion des quantités). Cet atelier s'occupe également des enlèvements / livraisons sur les communes de la métropole de Montpellier. Cet atelier est en lien direct avec tous les autres ateliers pour un soutien technique :

---

Approvisionner en marchandises les différents ateliers

---

Enregistrer les réservations de la flotte de véhicules

---

Gérer les déchets du site et les valoriser dans l'optique  
du développement durable

---

Cet atelier participe également à des opérations de recyclage pour des clients ou des déménagements (enlèvement de mobilier, enlèvement d'ordinateurs, etc...).

# MISE À DISPOSITION

L'ESAT ouvre la possibilité d'accompagner les personnes accueillies vers un travail en milieu ordinaire. Il répond à un objectif d'ouverture sur l'extérieur, d'échange avec le milieu ordinaire et de vie dans la " cité ".

Le travailleur en situation de handicap peut être totalement intégré au sein d'une entreprise, y travailler en étroite relation avec le personnel tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe éducative.

Un partenariat est mis en place avec l'entreprise cliente sur des postes de : factotum, agent d'accueil ou agent administratif, agent de nettoyage industriel et urbain, ouvrier de manutention.

Les mises à disposition en milieu ordinaire sont organisées par une convention conclue entre l'ESAT et le client. Cette mise à disposition peut se prolonger par un détachement dans l'entreprise et, à terme, un recrutement.

# AVANTAGES

ENTREPRISES

FONCTION PUBLIQUE

PARTICULIERS

## Entreprises

Tout employeur du secteur privé et tout établissement public à caractère industriel et commercial occupant 20 salariés ou plus, doit employer, dans une proportion de 6 % de son effectif salarié, des personnes en situation de handicap.

Cette obligation d'emploi s'applique établissement par établissement pour les entreprises à établissements multiples.

L'employeur peut s'acquitter partiellement de son obligation d'emploi des personnes en situation de handicap en passant des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Les règles d'équivalence entre la passation de tels contrats et l'emploi de personnes en situation de handicap sont définies par l'article R. 5212 - 6 du code du travail.

Dans le cas où l'entreprise ne peut respecter ce pourcentage, elle a la possibilité de réduire la contribution financière à l'AGEFIPH en sous - traitant les travaux à l'ESAT.

## Fonction Publique

Conclure un contrat de détachement ou de sous - traitance avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), réduit partiellement la contribution financière au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.P).

## Particuliers

Le code général des impôts prévoit un avantage fiscal égal à 50 % du montant des dépenses pour les travaux réalisés chez vous par l'ESAT, dans la limite d'un plafond défini annuellement.

# UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO - SOCIAL

Les personnes reconnues travailleurs handicapés accueillies en ESAT ont été orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH.

Les travailleurs en situation de handicap accueillis aux Ateliers Kennedy bénéficient d'un suivi médico-social par l'équipe pluridisciplinaire : éducateur référent, psychologue, psychiatre, chefs de service production et médico-social, et directrice.

À temps plein ou à temps partiel, chaque travailleur évolue dans son projet professionnel et personnalisé.

Une monitrice - éducatrice participe au travail d'accompagnement avec différents supports : réunions santé, estime de soi, citoyenneté, ateliers artistiques.

L'ESAT Ateliers Kennedy, outre un environnement, des infrastructures et un cadre de travail soucieux du confort de vie des travailleurs en situation de handicap, propose :

---

Des activités diversifiées et adaptées

---

De la formation professionnelle

---

De la formation à la vie professionnelle

---

De l'accompagnement dans le travail

---

Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)

---

De l'accompagnement sur les plans éducatif et social

---

Du soutien psychologique

---



L'ESAT Ateliers Kennedy est également un lieu de stage d'évaluation pour des personnes en situation de handicap, en partenariat avec leurs services d'accompagnement. L'ESAT dispose d'une Section Annexe (SAESAT) sur son site. Cet établissement permet un accompagnement éducatif spécifique pour les travailleurs plus jeunes, temporairement en difficulté, ou en âge de préparer leur retraite. Ils sont accueillis en temps partagé ESAT / SAESAT. Sur le même site se trouve l'ESAT artistique La Bulle Bleue. Les deux ESAT collaborent pour l'organisation d'ateliers de pratique artistique et de manifestations culturelles.

## PARCOURS EN ESAT

### ENTRÉE

La CDAPH délivre  
une orientation professionnelle en ESAT

Procédure d'admission et signature du  
contrat d'aide et de soutien par le travail

### PARCOURS

Orientation

Projet individualisé

Partenariat

Accompagnement

Évaluation

### SORTIE

Départ  
à la retraite

Orientation vers une  
autre structure  
médico - sociale

Changement  
d'ESAT

Orientation vers  
une Entreprise  
Adaptée

Insertion en milieu ordinaire

## LES OUTILS SUPPORTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

LOI 2002 - 2

Livret  
d'accueil

Charte des Droits et des Libertés  
de la personne accueillie

Conseil  
de la Vie Sociale

Règlement de  
fonctionnement

Projet  
d'établissement

Évaluation  
interne

Évaluation  
externe

# ADPEP 34

---

## **Protection de l'enfance - Santé**

---

MECS Terres Rouges à Clermont - l'Hérault

---

MECS de Sète

---

CMPP Pays cœur d'Hérault

---

## **Scolarité - Classes Vacances Loisirs**

---

Un SAPAD sur Montpellier

---

Quatre Centre CVL avec Hébergement

---

Un Centre de Loisirs à Montpellier

---

## **Handicap**

---

SESSAD l'Ensoleillade

---

Centre d'Éducation Spécialisé pour les Déficients Auditifs (CESDA)

IES - SSEFIS - SAFEP

---

IME l'Ensoleillade

---

MAS La Parage

---

ESAT Ateliers Kennedy - ESAT La Bulle Bleue

---

Une Section Annexe d'ESAT

---

Une équipe relais handicaps rares

---

# ADPEP 34

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

## **Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Hérault**

21 rue Jean Giroux - CS 27380

34184 Montpellier Cedex 4

04 67 40 73 00

contact-siege@adpep34.org

www.adpep34.com

## NOS PARTENAIRES

### **ARS**

#### **Agence Régionale de Santé Antenne de Montpellier**

26 - 28 Parc Club du Millénaire

1025 Rue Henri Becquerel

CS 30001

34067 Montpellier Cedex 2

04 67 07 20 07

www.occitanie.ars.sante.fr

### **Conseil Départemental de l'Hérault**

#### **Hôtel du Département**

1977 avenue des moulins

34087 Montpellier Cedex 4

04 67 67 67 67

www.herault.fr

### **SAESAT des Ateliers Kennedy Section Annexe d'ESAT**

285 rue du Mas de Prunet

34070 Montpellier

04 67 42 62 78

saesat.ak@adpep34.org

### **MDPH**

#### **Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Hérault**

59 avenue de Fès - Bâtiment B

BP 7353 - 34086 Montpellier Cedex 4

04 67 67 69 30

www.mdph34.fr

### **ARESAT**

#### **Association Régionale des ESAT d'Occitanie**

240 rue du Mas de Prunet

34070 Montpellier

04 67 17 92 20

contact@aresat-occitanie.fr

www.aresat-occitanie.fr

### **La Bulle Bleue - ESAT Artistique**

285 rue du Mas de Prunet

34070 Montpellier

04 67 42 18 61

www.labullebleue.fr

contact.labullebleue@adpep34.org

ESAT

# ATELIERS KENNEDY

285 RUE DU MAS DE PRUNET

34070

MONTPELLIER

04 67 42 62 78

[contact.ak@adpep34.org](mailto:contact.ak@adpep34.org)

[www.atelierskennedy.fr](http://www.atelierskennedy.fr)

DIRECTION ARTISTIQUE / DESIGN GRAPHIQUE **MARC SCHMIDT - CONTEXT**  
PHOTOGRAPHIES **DAVID RICHARD**